

COMMUNIQUE DU CMF*

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » et du public qu'il a invité la société concernée à réagir à l'article de presse paru dans le magazine Jeune Afrique du 01 juin 2016

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, la société Monoprix a précisé ce qui suit :

«Nous vous précisons que la société EXIS, l'actionnaire de référence de la SNMVT-MONOPRIX, a confié une étude de prospection à un cabinet étranger en vu de son développement à l'international. Cette étude n'a aucune incidence ni sur la structure capitalistique de la SNMVT-MONOPRIX ni sur sa stratégie de développement et ses objectifs arrêtés par le conseil d'administration ».

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.*